

Cadenassage

Pour toute personne

Le cadenassage est une méthode de travail qui permet de contrôler le niveau de sécurité pendant les travaux de maintenance ou de réparation de machinerie. C'est la principale méthode de maîtrise des énergies dangereuses. (ex., électrique, mécanique, hydraulique, etc.)

Une formation importante, qui vise à comprendre les procédures d'implantation d'un programme de cadenassage en entreprises en vertu des exigences de la loi et règlement en santé-sécurité au travail.

Connaître les procédures de cadenassage devient **obligatoire** pour toutes personnes, qui sont amenées à faire des travaux de sous-traitance dans les entreprises.

Obligations :

En vertu du Règlement SST l'article 188.2. il est dit que :

Avant d'entreprendre dans la zone dangereuse d'une machine tout travail, notamment de montage, d'installation, d'ajustement, d'inspection, de décoinçage, de réglage, de mise hors d'usage, d'entretien, de désassemblage, de nettoyage, de maintenance, de remise à neuf, de réparation, de modification ou de déblocage, le cadenassage ou, à défaut, toute autre méthode qui assure une sécurité équivalente doit être appliqué...

Objectif de la formation :

1. Informer les participants sur les obligations légales en ce qui entoure un programme de cadenassage en entreprise.
2. Comprendre les responsabilités de chaque intervenant impliqué dans la réalisation ou dans la gestion d'un programme de cadenassage.
3. Établir les différentes étapes à entreprendre lors de l'implantation d'un programme de cadenassage.
4. Localiser les différentes sources d'énergie à maitrise dans l'environnement de travail.
5. Être en mesure de comprendre ou de participer à l'élaboration des fiches de procédure de cadenassage.